

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

040/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES

Absent : Éric HUON

Procuration : Éric HUON à Éric LE SCANFF

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Objet : Énédis : convention de servitude

Dans le cadre de travaux sur une ligne haute tension située sur la commune, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur la proposition de convention de servitude avec Énédis versée en annexe destinée à permettre l'installation d'ouvrages électriques sur la parcelle D526 – Guerlouet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver la convention de servitude proposée par Énédis**
- **D'autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY